



APPRENTISSAGE BUT GEII

(A pourvoir pour le 1^{er} septembre 2024)

CONTEXTE :

Dans le cadre de votre apprentissage, vous serez rattaché(e) à la direction du cycle de l'eau, au service public d'assainissement non collectif.

PROFIL	<ul style="list-style-type: none">• Vous portez un intérêt pour l'environnement, respect des règles d'hygiène et de sécurité, maîtrisez des outils informatique (word, excel et power-point).• Vous avez un bon relationnel avec tous les publics, le sens de l'organisation et appréciez le travail en équipe.• GrandAngoulême, collectivité engagée dans le cadre d'une politique inclusive accueil les personnes titulaire d'une RQTH ou démarche de reconnaissance en cours.
MISSIONS	
Accompagnement des parcours professionnels	<ul style="list-style-type: none">• Après une phase d'appropriation du fonctionnement de la collectivité ainsi que des logiciels métiers, l'apprenti(e) accompagnera la Responsable du SPANC dans la mise en place d'un projet de liaison de données métiers de l'eau sur le Système d'Information Géographique existant de GrandAngoulême et le logiciel de gestion clientèle ANEMONE.• Pour ce faire, l'apprenti(e) sera amené(e) notamment à faire le lien entre le Service d'Information Territoriale (SIT) et le SPANC, prendre contact avec les personnes ressources de la collectivité mais aussi des partenaires extérieurs afin de collecter les données, élaborer une procédure pour la mise à jour de ces données régulièrement, tester et affiner la solution.• Un accompagnement par le SIT est prévu pour la découverte du métier de géomaticien et les solutions ESRI.• L'apprenti(e) devra faire preuve de compétences dans l'utilisation d'outils informatiques notamment la suite bureautique et d'appétence pour la géomatique. <p><u>Savoir-être recherché</u> : rigoureux, volontaire et curieux</p>
Niveau d'études requis : Bac ou équivalence	

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes) à :
Monsieur le Président de la communauté d'agglomération
drh@grandangoulême.fr

Dépôt de candidature au plus tard le 19 avril 2024

Pas d'engagement de pérennisation à l'issue de la formation